



Lettre aux médias

Québec, le 5 juillet 2016

Madame, Monsieur

Comme vous le savez sûrement, M. Alexandre Gagnon, président directeur-général de Pétrolia, a démissionné le 3 juin dernier de son rôle de porte-parole média pour Hydrocarbures Anticosti. Le Conseil d'administration d'Hydrocarbures Anticosti a été informé de cette démission. Conséquemment, M. Gagnon ne peut plus parler au nom de la Société en commandite Hydrocarbures Anticosti S.E.C. (HASEC). Puisque tous les permis et autorisations dont il a été fait mention dans les médias ont été délivrés à HASEC et en l'absence de la nomination d'un nouveau porte-parole, nous avons été obligés de décliner toutes les demandes d'entrevues.

Il est utile de rappeler que depuis plusieurs années, Pétrolia s'efforce de faire preuve de transparence, d'ouverture et d'accessibilité aux médias. Nous avons participé et favorisé l'émergence de comités de suivi citoyen sur Anticosti, à Gaspé et bientôt à Murdochville. Les valeurs de transparence et d'information auprès des citoyens et des parties prenantes dans nos différents projets animent nos actions au quotidien.

Pétrolia a investi au fil des ans plusieurs centaines de milliers de dollars afin de mettre en place des ressources d'informations destinées aux citoyens. Nous avons ouvert un bureau d'information à Gaspé, nous avons une représentante sur place et nous nous apprêtons à mettre sur pied un autre bureau d'information à Murdochville. C'est aussi sous notre impulsion qu'Hydrocarbures Anticosti a maintenu le bureau et le représentant local que nous avons déployés à Port-Menier, et ce, avant la signature des ententes.

Pour Pétrolia, ces valeurs de transparence et de communications sont au cœur même des prises de décisions quotidiennes. La démission de M. Gagnon à titre de porte-parole d'Hydrocarbures Anticosti a été rendue nécessaire en raison de la dissonance induite par plusieurs facteurs qui ne permettait pas d'accomplir notre volonté de communiquer efficacement et en toute transparence.

Par contre, Pétrolia à titre de partenaire d'Hydrocarbures Anticosti via sa filiale Investissement PEA, tient à rectifier certains éléments véhiculés le 4 juillet dernier par les médias, notamment Le Devoir.

S'il est rigoureusement exact de parler d'une captation d'eau de près de 30 millions de litres dans les rivières de l'île d'Anticosti, il par contre pernicieux de laisser sous-entendre que cette captation ne se fera que dans la rivière Jupiter et que cette captation d'eau se fera sans que soit précisé la période de temps sur laquelle cette captation s'étendra.

Afin d'apporter les précisions nécessaires permettant à la population de mieux comprendre les tenants et les aboutissants de ce dossier, voici quelques précisions. Outre la rivière Jupiter (site de forage Jupiter), deux autres cours d'eau ont été ciblés afin de recueillir ces 30 millions de litres d'eau. Il s'agit des rivières Sainte-Marie (site de forage Canard) et au Fusil (site de forage La Loutre). Cette dernière n'est pas une rivière à saumon.

Selon les études effectuées par SNC-Lavalin, pour le compte d'HASEC le débit d'étiage des rivières autorisées pour le prélèvement d'eau est le suivant :

Rivière	Débit d'étiage (L/sec)	Possibilité de captage (L/sec) *
Jupiter	726,97	109,05
Au Fusil	77,03	11,55
Sainte-Marie	62,78	9,42

*Correspondant à 15 % du débit d'étiage (Q2.7) (RPEP, Q-2, r. 35.2)

En hydrologie, l'étiage est le débit minimal d'un cours d'eau, le Q2.7 correspondant au débit minimal, sur une période de 2 ans, pour une durée de 7 jours consécutifs.

Toutefois, afin de limiter tout impact potentiel, HASEC prévoit mettre en place les bassins de rétention d'eau à partir de l'automne 2016, afin de recueillir l'eau de pluie et l'eau de fonte des neiges. Le volume d'eau supplémentaire sera capté en période de crue, au printemps 2017 au moment de la fonte des neiges. À cette période, les cours d'eau captent les eaux de fonte et possèdent un débit maximal.

Le captage prévu à ce moment permettra d'éviter tout impact sur le réseau hydrique et la faune ichthyenne. À titre indicatif, sur un débit moyen d'étiage de 726 litres par seconde pour la rivière Jupiter, le prélèvement moyen sera de l'ordre de 7,5 L/sec. Cela ne représente que 1 % du débit de cette rivière en période d'étiage (le plus bas niveau pour ce cours d'eau), alors que nous ferons la captation au moment de la crue, soit durant le plus haut niveau d'eau pour la rivière Jupiter.

Le calendrier et la méthode de prélèvement, tels qu'autorisés par le MDDELCC, tiennent évidemment compte des périodes de montaison du saumon (du 1er mai au 15 sept) afin de mitiger au maximum l'effet de ce pompage, spécifique aux rivières Jupiter et Sainte-Marie.

Tous ces documents ont été analysés soigneusement par les spécialistes de la direction régionale de la Côte-Nord du MDDELCC. Ces fonctionnaires ont fait un travail rigoureux et les autorisations qu'ils ont délivré respectent toutes les lois et règlements en vigueur et elles ont été signées en toute connaissance de cause.

Afin de remettre les choses dans une perspective rationnelle, selon le Ministère des Affaires municipales, on compte près de 300 000 piscines résidentielles au Québec, dont les 3/4 sont des piscines hors terre (excluant les piscines gonflables) et ce nombre continue de grimper de 10 à 15 % par année. Les piscines québécoises représentent donc à elles seules une consommation de 15,5 milliards de litres d'eau annuellement.

Toujours afin de mettre les choses en perspective, et selon des chercheurs de l'université McGill, la Ville de Montréal doit traiter quotidiennement 1 104 litres d'eau par personne, ce qui représente 2,2 milliards de litres d'eau par jour, simplement pour satisfaire aux besoins des Montréalais, tout en tenant compte de la vétusté du réseau d'aqueduc montréalais qui laisse fuir près de la moitié de l'eau douce traitée par la Ville. C'est donc 1,1 milliard de litres d'eau douce qui se perdent quotidiennement dans le réseau montréalais.

Pour revenir à ces 30 millions de litres d'eau, cet élément, et bien d'autres, ont été présentés à la population d'Anticosti dans le document de consultation distribué à tous les habitants de Port-Menier en janvier dernier. Jamais Pétrolia Anticosti (l'opérateur) ou Investissement PEA filiale de Pétrolia Inc. (partenaire dans HASEC) n'a fait de cachette à qui que ce soit sur cette question.

Plus encore, lors de la consultation tenue le 28 janvier nous avons présenté à la population de Port-Menier l'ensemble des données qui ont servi à préparer la demande d'autorisation soumise au MDDELCC. Au total, 34 citoyens se sont déplacés, ce qui représente, sur une population avoisinant les 183 personnes, un taux de participation frôlant les 20 %. Des observateurs du MDDELCC, du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) et de la Municipalité d'Anticosti étaient également présents afin de rendre compte du déroulement de la consultation.

Les différents spécialistes qui ont préparé les documents déposés au MDDELCC étaient aussi présents, afin de répondre aux questions des citoyens. La captation d'eau a été abordée lors de la période de questions, et des réponses claires et transparentes ont été données. Dans la salle, on aurait cru entendre une mouche voler, tellement les citoyens étaient attentifs aux explications qui étaient données.

Cette consultation s'est déroulée dans un cadre empreint de respect; sans la moindre hostilité, sans le moindre dérapage, sans la moindre agressivité. Seulement du civisme et des questions pertinentes.

Je vous invite à consulter le document de consultation qui en ligne depuis le 15 janvier et le rapport de cette consultation qui en ligne depuis le 12 février sur le site web de HASEC (<http://hydrocarbures-anticosti.com>).

Mais tout ce débat autour des 30 millions de litres d'eau captés à même les eaux de pluie et de fonte des neiges ne concerne que les forages exploratoires. Encore une fois je tiens à répéter, comme il a été fait à plusieurs reprises, que l'eau douce ne sera utilisée que dans la phase d'exploration. Pour une éventuelle phase d'exploitation, l'eau de mer, qui, après traitement, est compatible avec la formation de Macasty, sera utilisée pour la fracturation hydraulique.

Quant à la question du rejet en mer des 30 millions de litres d'eau douce qui seront utilisés pour la fracturation hydraulique, il est important de préciser que cette eau sera traitée et analysée en laboratoire puis soumise au MDDELCC avant d'être déversée dans le golf du St-Laurent, en conformité avec nos autorisations et les Lignes directrices provisoires sur l'exploration pétrolière et gazière publiée par le MDDELCC.

Les points de rejets ont été discutés et positionnés à la satisfaction du MDDELCC, à grande distance des embouchures des rivières à saumon. De plus, le rejet des eaux traitées ne se fera qu'à marée descendante, afin de faciliter sa dispersion et sa dissolution en mer.

Aujourd'hui, il existe plusieurs technologies mobiles pouvant traiter suffisamment l'eau de fracturation usée pour que celle-ci soit déversée de manière sécuritaire, directement dans le Golfe du St-Laurent. À cet égard je vous réfère aux travaux récents effectués par les chercheurs de l'Ohio State University dont vous pourrez trouver les conclusions à l'adresse suivante : <https://www.ohio.edu/research/communications/trembly.cfm>. Plusieurs municipalités du Québec n'ont pas autant d'égards face aux différents rejets de leur système d'égout dans le fleuve.

D'un point de vue plus général, je me désolé toujours autant de voir le niveau de cynisme qui est entretenu face au travail de la fonction publique en général, et plus particulièrement lorsqu'il est question de notre industrie. Personne ne remettrait en cause les autorisations obtenues par une municipalité pour son site d'enfouissement ou encore, les autorisations et le contrôle effectué par le MDDELCC ou tout autre ministère lors de travaux effectués par Hydro-Québec ou Gaz Métro.

Depuis plusieurs années déjà, confondant la sphère politique et la sphère administrative, les médias québécois portent le même regard sur l'administration publique qu'ils portent sur les partis politiques. Cette propension au mélange des genres, certes entretenue par certaines déclarations de nos politiciens, contribue à alimenter le cynisme et le désabusement populaire.

Je suis tout à fait conscient que notre industrie est méconnue au Québec et que cette méconnaissance engendre plusieurs craintes. Mais nul besoin d'aller en Alberta ou encore au Texas pour trouver des exemples de cohabitation harmonieuse entre l'industrie des hydrocarbures et les préoccupations environnementales.

En Ontario, selon l'Ontario Oil, Gas & Salt Resources Libraryⁱ il existe près de 27,000 puits d'hydrocarbures, 80 nouveaux puits sont forés chaque année. Il y a 1 200 puits de pétrole en activité et 900 puits de gaz en production « *on shore* ». De plus l'Ontario compte près de 500 puits de gaz en production « *off shore* » notamment dans le lac Érié. L'Ontario produit près de 700 000 barils de pétrole et 300 millions de mètres cubes de gaz naturel par année.

En terminant, je nous invite collectivement à une réflexion sur notre mode de vie. Les hydrocarbures font partie intégrante de notre civilisation. Nous en consommons, et selon toutes vraisemblances, nous allons continuer à en consommer pour les 30 à 50 prochaines années. Le gaz naturel que nous brûlons dans nos industries et nos maisons provient notamment de la production de gaz de schiste américain, le pétrole que nous brûlons dans nos voitures provient principalement du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et de plus en plus du nord des États-Unis.

Nous avons une occasion unique comme société d'appliquer un contrôle environnemental et sociétal sur la production, le transport, le raffinage et la consommation des hydrocarbures requis par le maintien de notre mode de vie. Construisons une chaîne d'approvisionnement en hydrocarbures à l'image de la société québécoise, respectueuse de l'environnement et des populations, tout en donnant à nos gouvernements les moyens financiers d'être à la hauteur des ambitions de tous les Québécois.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean François Belleau', with a stylized flourish at the end.

Jean François Belleau

Directeur des Affaires Publiques et Gouvernementales

Président du Comité d'Acceptabilité Sociale d'HASEC

http://www.ogsrlibrary.com/industry_statistics_ontario_petroleum